



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 avril 2026

L'an deux mille vingt six le seize avril à seize heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du dix avril deux mille vingt six, s'est réuni dans la salle du conseil, à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2026CC5-2-2-28

OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Etaient présents :


Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier
	:	M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	:	M. DONZELLI Jean-Jacques
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	Mme BUSCAIL Maryline
Commune de DONZAC	:	M. LARROSE Patrick
	:	Mme LACAN Sylvie
Commune de DUNES	:	M. JULIEN Jean-Yves
	:	Mme VESIN Stéphanie
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal
	:	Mme ORLUC Clémence
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard
	:	M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	M. ZORZENONE Alain
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno
	:	Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	M. SAGE Guillaume

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 - Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MANSONVILLE	:	M. DELSOL Thierry
Commune de MERLES	:	M. FEUTRIER Francis
Commune de MONTJOI	:	M. PIGNON Jean-Michel
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. LE FESSANT Lionel
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	Mme MIRAMANDE Marthe
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	Mme DUSSAC Martine
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme VALETTE Brigitte
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. LOPES Ernest (pouvoir donné à B. VALETTE)
	:	Mme PRADELLE Magali
	:	M. THOMAS Bernard
	:	Mme COUR Elodie
	:	Mme LARREGOLA Josiane
	:	M. CLEMANDOT Dominique

Absents et excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Principal

Madame VESIN Stéphanie a été désignée secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2026CC5-2-2-28

OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1414-2 et L.1411-5 ;

Vu la loi n° 2013-907 relative à la transparence de la vie publique qui a pour objet de prévenir les conflits d'intérêt et notamment ses articles 1 et 2 ;

Vu le procès-verbal relatif à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'appel d'offres annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que la Commission d'appel d'offres est composée comme suit :

- Président de droit : le Président de l'EPCI ou son représentant ;
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein (L.1411-5 du CGCT) ;
- les membres sont élus au scrutin secret de liste (sauf si l'assemblée délibérante décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret) suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel (articles D.1411-3 à D.1411-5 et L.2121-21 du CGCT) ;

Considérant qu'il s'agira de la Commission d'appel d'offres permanente désignée pour la durée du mandat qui siègera également aux jurys prévus aux articles R.2162-17, R.2162-24 et R.2162-26 du Code de la commande publique ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après avoir décidé,

DÉLIBÈRE

- que la Commission d'appel d'offres est présidée de droit par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant et ce pendant la durée du mandat ;

- proclame les élus communautaires appelés à siéger à la Commission d'appel d'offres :

TITULAIRES :

- M. Eric DELFARIEL
- Mr Bernard DOUSSON
- Mr Lionel LE FESSANT
- Mr Gérard BARROS
- Mr Jean-Yves JULIEN

SUPLÉANTS :

- Mr Jean-Michel MONESTES
- Mr Stéphane REBEL
- Mr Henri MARTIN
- Mr Francis FEUTRIER
- Mr Olivier RENAUD

- que la Commission d'appel d'offres est une commission permanente désignée pour la durée du mandat qui siégera également aux jurys prévus aux articles R.2162-17, R.2162-24 et R.2162-26 du Code de la commande publique.

Fait et délibéré le 16 avril 2026
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 17 avril 2026

Le secrétaire de séance

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives

Stéphanie VESIN



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

17 AVR. 2026

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet

17 AVR. 2026

AR Préfecture

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20260416-
2026CC5_2_2_28-DE

Numéro d'acte : 2026CC5_2_2_28

Date de décision : 16/04/2026

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 5-2-2-0-0 (Institutions et vie politique /
Fonctionnement des assembles / autres)

Fichier acte : 2026CC5_2_2_28 ELECTION MEMBRES
CAO.pdf

Fichier(s) annexes(s) : PV ELECTION MEMBRES CAO.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 17/04/2026 17:34:44

Date de réception de l'AR : 17/04/2026 17:35:11